



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN GENIE CIVIL POUR
LE REDIMENSIONNEMENT / PRODUCTION DES PLANS D'UN POINT DE VENTE DE VOLAILLE
ET D'UNE AIRE DE TANNAGE TRADITIONNEL ET SUIVI / CONTROLE DES TRAVAUX A
NOUAKCHOTT**

I. CONTEXTE

« COOPI a reçu une subvention de la Communauté Européenne pour la mise en œuvre de projet de développement intitulé **Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest** et prévoit d'utiliser une partie de cette subvention construire des points de vente de poulet de chair et aménager et construire de hangar pour la coopérative des tanneuses traditionnelles de la commune d'El mina de Nouakchott. Les produits issus du travail de la coopérative approvisionnera non seulement le marché national des artisans travaillant dans le domaine de PEAU et CUIR mais aussi et surtout approvisionner le nouveau centre de tannage construit par COOPI pour améliorer la qualité de cuir utilisé par les artisans mauritaniens dans le cadre de la présente prestation.

Les points de vente des poulets de chair sont des débouchés des produits d'élevage des éleveurs de volaille appuyés par le projet dans les communes de Nouakchott. Ils seront mis à la disposition des mairies et gérés par ces derniers par l'intermédiaire d'un gestionnaire privé. Ces infrastructures facilitent l'accessibilité des populations les plus pauvres à la viande blanche la moins prisée.

En aucun cas, ni pour aucune raison de quelque nature qu'elle soit, la Communauté Européenne ne donnera suite à une demande d'indemnité ou de paiement émanant directement des contractants ».

2. Responsable de la procédure

COOPI – Cooperazione Internazionale est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) italienne, légalement reconnue, laïque et indépendante, fondée en 1965. Elle réalise des programmes de développement pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et pour instaurer des processus de progrès économique et social dans les pays du Sud, ainsi que des programmes d'urgence, où des guerres ou des calamités naturelles menacent gravement les personnes.

3. Description de l'offre :

Il s'agit de la production d'un plan d'aménagement du site des tanneuses d'El mina, du redimensionnement du premier plan de point de vente de Teveragh-Zeina, de l'élaboration d'un DAO pour l'aménagement et la construction du site des tanneuses et du point de vente de TVZ.

. Le présent Tdr est élaboré en vue du recrutement d'un ingénieur en génie civil pour l'élaboration des plans, des DAO et du suivi opérationnel des travaux.

Termes de l'offre

Les services et fournitures de la présente offre seront fournis entre le mois mai 2022 et octobre 2022

II. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

2.1. Objectif général de la mission

L'objectif général est d'assurer l'élaboration des plans de construction, le contrôle des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures du projet

2.2. Objectif spécifiques

D'une manière spécifique, le consultant doit :

1. Redimensionner le plan de construction, le cahier de charge et de construction du point de vente de TVZ déjà existant ;
2. Elaborer un plan d'aménagement, de charge et de construction d'une clôture, d'un hangar et d'un réseau d'assainissement du site de la coopérative de tannerie traditionnelle de Man Djadda Wadjada ;

3. Contrôler et suivre des Travaux des deux infrastructures pour le respect des cahiers de Charges et des plans établis ;
4. Elaborer des Rapports/Compte rendu hebdomadaire sur l'état d'avancement des travaux précisant le taux de réalisation à partager avec le projet ;
5. Faire les décomptes mensuels pour le paiement de (s) l'entreprise (s).
6. Participer à la réception provisoire et finale des travaux tout en suivant les éventuelles réserves qui seront posées au cours des réceptions provisoires, le suivi des corrections et leur levée au cours des réceptions définitives

2.3. Résultats

1. L'ancien plan de construction et le cahier de charge et de construction du point de vent de TVZ est redimensionner selon les besoins du projet ;
2. Un plan d'aménagement, d'assainissement et de construction d'une clôture et d'un hangar est élaboré pour le site de la tannerie traditionnelle de Man Djadda Wadjada de la commune d'El mina ;
3. Les Travaux des deux infrastructures sont suivis et contrôlés dans le respect des cahiers de charges et des plans établis par le consultant et validés par le projet ;
4. Les Rapports/Compte rendu hebdomadaire sur l'état d'avancement des travaux précisant le taux de réalisation sont partagés chaque semaine avec le projet ;
5. Les décomptes mensuels sont faits pour le paiement de (s) l'entreprise (s).
6. Les éventuelles réserves formulées au cours des travaux de réception provisoire sont suivies jusqu'à leur levée à la réception finale.

III. METHODOLOGIE

Le contrôle et suivi se feront dans les zones d'intervention du projet dans les communes d'El mina et de TVZ. Le consultant travaillera avec les autorités communales et le logisticien du projet selon les informations détaillées ci-dessous :

- Des outils seront élaborés et partagés avec les partenaires par le consultant pour le contrôle et le suivi des travaux ;
- Des réunions de chantier seront tenues une fois par semaine avec l'entreprise en plus de la réunion qui sanctionnera le rapport hebdomadaire de suivi des travaux à laquelle participera le logisticien du projet;
- Les rapports hebdomadaires seront élaborés et partagés avec le projet via son logisticien qui à son tour informera la commune de l'état d'avancement des travaux.

IV. DUREE DE LA CONSULTATION

La durée est de six (6) mois à partir du démarrage des travaux physiques par l'entrepreneur.

V. PLANNING PREVISIONNEL DE LA CONSULTATION :

Le planning prévisionnel de la consultation sera proposé par le consultant et, discuté et validé avec le projet.

VI. RESPONSABILITES ET TACHES SPECIFIQUES

Les responsabilités et tâches spécifiques du consultant sont :

- Vérifier les aspects techniques des travaux ;
- Préparer des outils nécessaires pour le suivi et contrôle ;
- Fournir les rapports hebdomadaires de l'état d'avancement des travaux ;
- Informer le projet de tous les problèmes survenus au chantier au cours de la semaine et faire des propositions de solution;
- Impliquer les responsables du projet dans les étapes clés à savoir : l'élaboration de la méthodologie, des outils, production du rapport etc.

VII. INTRANTS FOURNIS PAR LE PROJET

Le projet fournira au consultant sur demande, tous les documents de base nécessaires pour la compréhension de sa mission et tout document utile se rapportant au projet, ainsi qu'une liste

exhaustive des personnes ressources impliquées ou concernées par le projet (comité de suivi des travaux),

VIII. INTRANTS FOURNIS PAR LE CONSULTANT :

Le consultant doit fournir:

- **Une offre technique comportant :**
 - La compréhension des TDR et les observations éventuelles, les précisions sur la méthodologie de travail est préconisée, complétant ou présentant le présent terme de référence ;
 - Un planning de consultation adaptée selon sa compréhension de ces Tdr ;
 - Un curriculum Vitae du consultant.
- **Une offre financière comportant :**
 - Une proposition financière détaillant les coûts.
- **Toutes autres informations jugées pertinentes.**

IX. SOUMISSION DES OFFRES

Les offres doivent être soumises au plus tard **25 avril 2022**.

Les propositions techniques et financières en copie dure dans une enveloppe avec la mention « **Consultation suivi & contrôle des travaux construction dans les communes de TVZ et d'El mina pour le projet PACAO/COOPI** », doivent être déposées au bureau de la coordination de l'ONG COOPI à Nouakchott à l'adresse suivante : Nr 360 Ilot B, Tévragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie.

NOTE :

- I. Adressez votre offre au coordinateur du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest ;
- II. Les propositions techniques et financières restent la propriété du projet et ne seront pas restituées ;
- III. Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

X. PROFIL ET COMPETENCE REQUISE DU CONSULTANT

La consultation peut être un bureau d'études ou une personne reconnue, spécialisé dans le suivi et contrôle des infrastructures durables.

Le consultant doit avoir :

- Une expérience en génie civil, diplômé en génie civil, travaux public, pont et chaussée ou équivalent, ayant des expériences dans le domaine des constructions civiles ;
- Une expérience en architecture et une expérience dans le domaine de la conception des plans de bâtiments ;
- Une bonne capacité d'organisation et de prise d'initiative ;
- Une bonne capacité relationnelle, d'analyse et rédactionnelle ;
- Une ouverture d'esprit et capacité à vivre dans un contexte multiculturel ;
- Une maîtrise de la langue française et d'au moins deux langues nationales dont le Hassaniyya

Nouakchott, le 18 avril 2022

Pour COOPI